

ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE L'ÉCOLE AU REGARD DE  
LA LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE 2021-2022

**FORCES ET VULNÉRABILITÉS**  
(ciblées à partir du portrait des actions réalisées en 2020-2021 et des résultats)

**Forces**

- Plan de surveillance efficient;
- Sécurité des lieux;
- Le personnel applique les règles;
- Climat relationnel et de soutien;
- Règles claires concernant la violence à l'école;
- Le personnel a l'assurance d'être soutenu pour solutionner des comportements violents;
- Les élèves mentionnent que les enseignants les aident à bien réussir.

**Vulnérabilités**

- Soutien et formation du personnel sur la gestion des comportements agressifs/anxieux;
- Les élèves se font insulter ou traiter de noms;
- Les élèves participent peu à l'organisation d'activités pour prévenir la violence;
- Lieux à risque : chemin de l'école, corridor, transport scolaire et service de garde.

**PRIORITÉS DE TRAVAIL 2021-2022**  
(Ciblées à partir des forces et vulnérabilités du document  
«Profil de l'école – Facteurs de protection du milieu scolaire  
pour prévenir et traiter la violence»)

1. Climat de l'établissement en ce qui a trait au respect et à la courtoisie dont font preuve les élèves dans leurs relations.  
Le développement des habiletés sociales est toujours un défi pour plusieurs de nos élèves. Nous voulons qu'ils apprennent à s'exprimer dans un langage adéquat et respectueux, qu'ils se traitent avec courtoisie. Il faudra poursuivre nos interventions en ce sens en 2021-2022 particulièrement d'une classe à l'autre.
2. Implication des élèves  
L'implication des élèves constitue une priorité d'action afin d'améliorer le sentiment d'appartenance à l'école et, par le fait même, assurer un climat scolaire sain et sécuritaire pour tous.
3. Soutien et formation du personnel  
Nous devons poursuivre le développement continu des membres du personnel, les soutenir, les conseiller en lien avec les modèles efficaces d'intervention concernant la gestion des comportements et des émotions des élèves.

**OBJECTIFS 2021-2022**  
(Ciblés à partir des priorités de travail)  
Verbe, cible, indicateur, population visée et échéancier)

- 1.1- D'ici juin 2022, continuer d'outiller tous nos élèves pour qu'ils développent de bonnes habiletés sociales, qu'ils s'expriment dans un langage respectueux et se traitent avec courtoisie.
- 2.1- D'ici juin 2022, le personnel de l'école impliquera davantage les élèves dans l'organisation d'activités pour prévenir la violence.
- 3.1- D'ici juin 2022, outiller tous les membres du personnel en lien avec les modèles efficaces d'intervention concernant la gestion des comportements et des émotions.

**RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DES OBJECTIFS POUR 2021-2022**

- 1.1- Objectif partiellement atteint et à poursuivre.
- 2.1- Objectif à poursuivre.
- 3.1- Objectif partiellement atteint et à poursuivre.

**ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE L'ÉCOLE AU REGARD DE  
LA LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE  
2021-2022**

**FORCES ET VULNÉRABILITÉS  
(ciblées à partir du portrait des actions réalisées en 2021-2022 et des résultats)**

**Forces**

- Plan de surveillance efficient;
- Sécurité des lieux;
- Le personnel applique les règles;
- Climat relationnel et de soutien;
- Règles claires concernant la violence à l'école;
- Le personnel a l'assurance d'être soutenu pour solutionner des comportements violents;
- Les élèves mentionnent que les enseignants les aident à bien réussir;
- Bonification d'activités de prévention auprès des élèves;
- Mise à profit du soutien t.e.s. dans l'enseignement des bons comportements;
- Bonification de l'arrimage des interventions entre tous les membres de l'équipe-école qui gravitent autour des élèves (direction, enseignants, personnels de soutiens, professionnels et service de garde).

**Vulnérabilités**

- Soutien et formation du personnel sur la gestion des comportements anxieux;
- Les élèves se font parfois insulter ou traiter de noms;
- Les élèves participent peu à l'organisation d'activités pour prévenir la violence;
- Lieux à risque : chemin de l'école, corridor et transport scolaire;
- Animations et formations aux parents en lien avec la gestion des comportements et l'anxiété;

**PRIORITÉS DE TRAVAIL 2022-2023  
(Ciblées à partir des forces et vulnérabilités du document  
«Profil de l'école – Facteurs de protection du milieu scolaire  
pour prévenir et traiter la violence»)**

- 1- Respect entre les élèves et respect entre les élèves et les membres du personnel.
- 2- Consulter et impliquer davantage les élèves aux prises de décisions importantes et participer à l'organisation d'activités pour prévenir la violence.
- 3- Soutien et formation du personnel.

**OBJECTIFS 2022-2023  
(Ciblés à partir des priorités de travail)  
Verbe, cible, indicateur, population visée et échéancier**

- 1.1- D'ici juin 2023, continuer d'outiller tous nos élèves pour qu'ils développent de bonnes habiletés sociales, qu'ils s'expriment dans un langage respectueux et se traitent avec courtoisie.
- 2.1- D'ici juin 2023, le personnel de l'école impliquera davantage les élèves dans l'organisation d'activités pour prévenir la violence.
- 3.1- D'ici juin 2023, continuer d'outiller tous les membres du personnel en lien avec les modèles efficaces d'intervention concernant la gestion des comportements et des émotions.

Date d'approbation par le conseil d'établissement : sera approuvé le 25 octobre 2022

Document de travail élaboré par Marie-Ève Brouillette, agente pivot du plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence à l'école, commission scolaire de l'Énergie et Danièle Boivin, agente de soutien régional pour la lutte contre l'intimidation et la violence à l'école, Mauricie et Centre-du-Québec, avril 2017.